

NOTICE

SUR LES TOMBEAUX

DE

QUARRÉ-LES-TOMBES

DÉPARTEMENT DE L'YONNE.



Cette commune s'est fait un nom dans l'histoire à cause de ses tombeaux : des voyageurs se sont détournés de leur route pour les visiter ; plusieurs savants ont publié des dissertations à leur sujet. Placé par la Providence dans cette intéressante localité, nous allons ajouter à leurs laborieuses recherches des éclaircissements sur ces curieux monuments des siècles passés.

Le goût d'honorer les morts est de tous les temps ; c'est l'effet de ce précieux instinct d'immortalité que Dieu a gravé dans nos cœurs. Il s'est diversifié selon le caractère des peuples. L'usage le plus ancien et le plus général était de rendre à la terre ce qui lui appartient, lorsque l'âme a abandonné sa dépouille mortelle. Certains

peuples de l'antiquité embaumaient les corps et les conservaient dans des niches pratiquées dans leur maison. Les Celtes, nos ancêtres, élevaient des monticules sur le lieu d'inhumation des personnes distinguées. Chez les peuples policés, la vénération pour les morts a enfanté des prodiges de magnificence. Qu'on voie l'Égypte avec ses pyramides ! Rome, sans disputer l'avantage de la somptuosité, l'emportait sous le rapport de la délicatesse. Les tombeaux des simples particuliers étaient souvent parés avec plus de goût que les palais des vivants, le peuple s'épuisait tellement dans ces circonstances qu'on fit des lois pour empêcher de bâtir des tombeaux tels qu'on les voulait.

Dans les commencements de Rome, l'incinération et l'inhumation étaient simultanément usitées. Quelques familles des plus distinguées se firent enterrer jusque vers la fin de la république, pour suivre les anciennes coutumes ; mais l'usage général, depuis la conquête des Gaules par les Romains, fut de brûler les corps. On en recueillait les cendres dans des urnes de terre ou de verre que l'on gardait chez soi ou que l'on déposait dans la terre (1).

Les Romains n'ont pas fait usage des tombeaux, car leurs auteurs n'en font pas mention. Les poètes, surtout, parlant de la mince couche de terre qui couvre les morts, des fleurs odoriférantes qui croissent au-dessus d'eux, n'auraient pas manqué de chanter les tombeaux de pierre ou de marbre qui eussent renfermé les restes des personnes qui leur étaient chères. Cependant quelques découvertes montrent que les anciens s'en sont aussi servi.

(1) Une découverte de ce genre a eu lieu à Magny, près d'Avallon, en 1841. On a aussi trouvé auprès de l'église de Quarré, sous une pierre de granit, des cendres et des ossements.

Bientôt les chrétiens arrivent sur la scène du monde et répandent un jour nouveau sur toutes les institutions humaines. Ils apportent des modifications importantes dans les inhumations ; acquièrent des terrains spéciaux et communs pour enterrer leurs morts, tandis qu'auparavant chacun les déposait où il voulait (1).

L'esprit de charité, qui règne parmi eux, les réunit après la mort, comme autant de frères. Ils font tomber rapidement la coutume de brûler les corps, à cause du désir qu'ils ont de conserver ceux des martyrs ou des chrétiens qui, par leurs éminentes vertus, avaient acquis autant de lustre que les martyrs eux-mêmes. Ils suivaient en cela, l'exemple de Jésus-Christ et des Juifs. Tertulien, qui vivait dans le deuxième siècle, dit qu'il ne faut pas employer le feu dans les funérailles, qu'on doit avoir horreur d'exercer la cruauté à l'égard des corps après la mort, parce qu'ils ne méritent pas de finir par le supplice. Tous les Saints-Pères nous retracent l'abolition de cet usage. Enfin la paix rendue à l'Église, sous Constantin, fit tomber dans les Gaules ce qu'il en restait. Les chrétiens de cette contrée, libres d'enterrer, à leur gré, les corps des saints, créèrent les cercueils en pierre, qui font l'objet de nos recherches. Sainte-Magnance décédée vers l'an 450, à trois lieues de Quarré, dans le lieu qui porte aujourd'hui son nom, fut déposée dans une tombe en pierre. Les évêques d'Auxerre, morts à cette époque, reposent dans de pareils tombeaux. Rien ne paraissait plus propre à conserver les corps en attendant la résurrection générale.

(1) On les inhumait de préférence près des grands chemins, afin qu'ils reçussent les souhaits et les vœux que la piété inspirait aux passants.

Grégoire de Tours rapporte qu'on voyait, de son temps, à Clermont, en Auvergne, dans l'église de Saint-Vénérand et dans d'autres dont il ne parle que pour citer les miracles qui s'y opéraient, des tombeaux en pierre ou en marbre de Paros déposés simplement à terre, sous les yeux des fidèles, qui allaient s'agenouiller là, afin de prier(1).

Ces citations, que nous pourrions multiplier, prouvent suffisamment que l'usage des tombeaux en pierre a commencé avec le christianisme : ceux qui remonteraient à des temps antérieurs ne sont que des exceptions. Bientôt on en vit des magasins dans divers endroits ; de là un corps d'ouvriers dont il est fait mention dans beaucoup de titres sous le nom de *tombiers*. Ils construisaient des tombeaux en pierre, en marbre et même en métal. On en vendait d'émaillés à Troyes et à Limoges. Théodoric, roi des Goths, récompensa Daniel qui exerçait cette industrie dans la ville de Ravenne, et là fournissait de tombeaux de marbre. Dès-lors on en fit des entrepôts ; les plus renommés, dont les noms soient venus jusqu'à nous, sont ceux de Quarré-les-Tombes, qui leur doit son surnom, de Saint-Pierre-l'Étrier, près d'Autun ;

(1) Il dit que Saint-Ursin, premier évêque de Bourges, fut enterré sans distinction, dans un champ destiné à la sépulture commune, parce que le peuple n'avait pas encore appris à rendre aux ministres du Seigneur l'honneur qui leur était dû. Longtemps après, on trouva son tombeau : lorsque le couvercle fut ôté, il parut comme un homme qui repose d'un doux sommeil. Ce tombeau fut levé de terre et porté jusque dans l'église sur des leviers par beaucoup de bras.

Pour désigner un tombeau en pierre, Grégoire de Tours, employe en latin, les expressions de *sarcophagus*, *loculus*, *sepulcrum*, et s'il est en bois, ceux de *capsa*, *capsa lignea*.

de Civaux (1) dans le département de la Vienne, de Ser-gueux en Lorraine (2), de Nogent-sous-Coucy, de Gron-en-Berry, entre Bourges et Nevers, et de Jumièges, à quatre lieues de Rouen.

L'histoire garde le silence sur l'origine du dépôt établi à Quarré. On conjecture qu'il est du cinquième au sixième siècle, époque de foi vive. La coutume de se

(1) Les tombeaux de Civaux sont à six lieues de Poitiers, dans une vaste plaine de six mille cent quarante-deux mètres carrés. On les voit à fleur de terre, à l'exception d'un petit nombre qui sont un peu plus enfoncés; d'autres sont posés simplement sur le sol. L'espace qu'ils occupent est partagé en deux : d'un côté c'est le cimetière de Civaux, fermé par une enceinte de pierres plates qui ont servi de couvercle à des tombes; de l'autre, c'est une plaine ouverte et en communication avec le chemin qui passe auprès et les champs labourés.

On montre, près de là, deux autres endroits qui ont servi de cimetière, et où l'on compte une quarantaine de tombeaux.

Leur forme est à peu près celle de nos cercueils : ils ont depuis un jusqu'à deux mètres huit centimètres de longueur ; leur épaisseur est d'environ six centimètres, les couvercles sont de la grandeur des tombes, tantôt plats, tantôt convexes. Un tiers, environ, ne porte aucun signe caractéristique. Les autres ont une croix en relief dont la branche principale s'étend d'un bout à l'autre du couvercle, elle a trois traverses fort larges, une à chaque extrémité et l'autre au milieu.

Tous ces tombeaux ont un air rustique et brut; ils sont taillés sans goût; on n'y voit ni sculptures ni inscriptions.

En 1757, on en ouvrit cent cinquante; quelques-uns se trouvaient vides, d'autres étaient pleins de terre et d'ossements mêlés ensemble, d'autres contenaient un squelette ou deux, les plus grands en renfermaient jusqu'à trois. Ils sortent d'une carrière située à un kilomètre au-delà de la Vienne. *Le P. Bernard Routh a écrit, à leur occasion, un volume de recherches qu'il a publiées en 1758.*

(2) Du latin *Sarcophagus*, tombeau.

servir de tombeaux était tellement reçue dans les Gaules qu'elle ne faisait aucune sensation. En effet, les historiens n'en parlent qu'à l'occasion de faits qui y ont rapport. Cependant à la vue de ces nombreux sarcophages et à défaut de preuves sur leur origine, l'imagination des chroniqueurs s'est mise en campagne, ils ont établi des hypothèses, émis des opinions; nous allons relater les principales et nous terminerons par celle qui paraît la plus probable.

Lazare-André Bocquillot, chanoine d'Avallon, est le premier qui, en 1724, ait écrit sur les tombeaux de Quarré. Son opinion, attaquée par Thomassin, ingénieur, a été défendue par l'abbé Lebeuf. Courtépée accuse Moreau de Mautour, en passant à Avallon, d'avoir copié la dissertation de Bocquillot et de l'avoir travestie pour la donner sous son nom, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Dijon* dont il était membre. En terminant cette notice, nous citerons les noms de ceux qui ont écrit depuis sur ce sujet.

Cinq opinions ont été émises par nos savants. La première qu'on trouve dans un roman du treizième siècle, dont Gérard de Roussillon est le héros, est que des cercueils de pierre étaient tombés du ciel pour inhumer les chrétiens tués dans une bataille contre les Sarrasins. Voici ce passage :

O com Dieu fit pour eux un moult très-grand miracle,
 Ils trouvèrent le main (1) pour chacun habitacle,
 Les très-plus beaux cercueils, ja plus beaux ne verrez,
 Ils fuirent dans sept jours, tuits dedans enserrez.

(1) Main, du latin *mane*.

Plusieurs cercueils y a, cy uns sont mis sur l'autre(1).

Les grands gens sont dedans sans argent et sans piautre(2).

Les ménus(3) dedans terre en beaux cercueils géurent(4);

Les Sarrasins en crot, tuits ensemble mis furent.

Cette nation très-connue en Europe depuis les croisades, est prise ici pour les Normands.

La seconde opinion est que la dévotion à Saint-Georges, patron de la paroisse, avait été autrefois très-grande(5), que les pèlerins y venaient en foule et que les tombes avaient été amenées pour enterrer ceux d'entre eux qui y mourraient, parce qu'ils étaient regardés comme de grands serviteurs de Dieu. Quarré a pu être, en effet, le but d'un pèlerinage, tombé aujourd'hui en désuétude, ce qui aurait contribué à y établir de préférence le dépôt de tombeaux dont on voit encore les restes. Ces deux circonstances auraient puissamment aidé cette commune à acquérir l'importance qu'elle a conservée jusqu'à nos jours. Car elle a été longtemps le chef-lieu d'un archiprêtre du diocèse d'Autun, dont la juridiction s'étendait jusqu'à six lieues sur les paroisses voisines, et qu'elle a échangé depuis pour un doyenné.

(1) L'auteur parle ici des couvercles qui ressemblent aux tombeaux par leur forme, et qui en représentaient deux l'un sur l'autre.

(2) Il paraît que c'est le nom d'un vêtement ou manteau que portaient les riches: il était en partie de peau et garni de fourrures.

(3) Les *ménus*, cités par opposition aux grands dont le poète vient de parler, sont les soldats sortis du peuple. Il semble qu'ils éprouvent un noble orgueil de reposer dans de *beaux cercueils*; ce qui fait ressortir le mépris que l'on fit des Normands, qui furent enterrés, sans cercueil, dans des *crots*.

(4) Réposèrent.

(5) On l'invoque pour la surdité. Outre l'évangile que le prêtre récite pour ceux qui se présentent, on trempe dans l'huile de la lampe du Saint-Sacrement du coton que l'on met dans ses oreilles.

La troisième opinion est qu'une ville avait existé aux environs et que les tombes destinées à l'usage de ses habitants étaient demeurées sans emploi par suite de sa destruction. Bocquillot rapporte que Magdelénat, curé de Quarré, qui croyait à cette tradition, explora tous les alentours jusqu'à deux lieues à la ronde, qu'il employait même ses paroissiens à cette recherche. Il les accompagnait quelquefois, à cette intention, lorsqu'ils chassaient le sanglier. Il n'y eut ni chemin, ni sentier dans les bois qui couvrent Quarré de deux ou trois côtés qu'il ne voulût voir par lui-même, et il assura qu'il n'avait pas découvert le moindre vestige de bâtiments anciens.

De Mautour interroge l'histoire pour éclaircir cette question et s'assurer si quelque désastre n'aurait pas donné occasion à ce prodigieux amas de tombeaux. Deux événements paraissent favorables à sa conjecture : 1° Après la défaite et la mort d'Abdérain, les débris de son armée réunis aux Ostrogoths, aux Vandales et aux Alains, dévastèrent la Bourgogne et détruisirent des châteaux et des bourgs dont on ignore aujourd'hui l'emplacement ; 2° Au commencement du onzième siècle, Robert, roi de France, vint mettre le siège devant Avallon et y perdit beaucoup de monde, alors il se demande si dans ces circonstances, on n'aurait pas fait venir des tombes pour enterrer les morts !

Une quatrième conjecture était qu'une grande bataille avait été livrée à Quarré même ou aux environs, et qu'on avait fait venir de Champrotard plusieurs milliers de tombes pour donner la sépulture à ceux qui avaient succombé dans le combat. Cette opinion est vraie dans le principe, comme nous le verrons plus loin, seulement on avait tort de croire que ces tombes avaient été achetées après la bataille, attendu qu'il eût été impossible de les amener dans un si court délai. On ajoutait qu'une partie

était demeurée sans emploi, c'est pourquoi on les avait trouvées vides et hors de terre.

Enfin ce qui paraît incontestable, c'est que des marchands en avaient fait à Quarré un dépôt considérable pour le service du Morvan, pays religieux, dont les habitants venaient de fort loin pour les acheter. Ce commerce a eu quelque chose de prodigieux comme on va le voir.

Il paraît, d'après certains critiques, que les tombeaux de Saint-Pierre-l'Étrier, de Lyon, de Vienne, dans le département de l'Isère, et d'Arles, proviennent de l'entrepôt de Quarré, parce que le grain de pierre est totalement identique avec celui des tombeaux de ce bourg. D'Expilly nie le fait, parce que, dit-il, il y a de la pierre aux environs de ces villes, et que dans l'histoire rien n'annonce que l'on ait eu de la prédilection pour les tombeaux de certains endroits. La pierre de ceux de Quarré présente un cachet distinctif qui l'emporte sur tous les raisonnements. C'est déjà ce qui a fait retrouver, avec certitude, le lieu de son extraction qui est Champrotard, sur la commune de Dissangis, à trois lieues au nord-est d'Avallon. Cette pierre est blanche, quelquefois grise ou rougeâtre, semée de petits coquillages qui la font facilement reconnaître. Au dix-septième siècle, la carrière de Champrotard fournissait jusqu'à dix lieues à la ronde, toutes les pierres nécessaires aux grandes constructions.

Les marchands déposaient leurs tombeaux sur la place publique de Quarré, terrain vaste et inculte (1) autour

(1) Cette place dont on admire l'étendue, était autrefois très-spacieuse, elle s'étendait depuis l'étang qu'on voit en arrivant d'Avallon jusque dans le Champ-Culan ou le Verger. Deux hectares en ont été détachés, pour former l'ouche de la cure, ensuite chacun a successivement créé devant sa porte, une cour, un jardin, et enfin des constructions et

duquel était le bourg et au centre une chapelle dédiée à Saint Georges. Près de là, passait une voie romaine venant d'Auxerre par Sermizelles, Saint-Père et se dirigeant à Autun. Ses nombreux embranchements correspondaient aux principales communes du Morvan. On acquiert tous les jours de nouvelles preuves de ce commerce étendu.

Près d'un ancien château, non loin de Michery et d'un endroit appelé Gringolet, on a trouvé des tombes en pierre dans lesquelles étaient des squelettes. A Sergines, elles servent d'auges dans les basses-cours. Les habitants du pays, et en particulier Théodore Tarbé qui a écrit sur ce sujet, assurent qu'elles viennent de Quarré. La nature de la pierre est, en effet, la même.

Celles de Saint-Pierre-l'Étrier, à deux kilomètres d'Autun, que nous avons visitées récemment, sont les unes en grès, tel qu'on l'extrait des carrières de Saint-Léger-sous-Benray et autres lieux des environs. On en voit deux près de l'ancienne église de Saint-Pierre, vendue en 1793 et convertie aujourd'hui en une grange et une étable. Les autres sont en pierre blanche, provenant du magasin de Quarré. Nous en avons apporté des fragments qui nous ont donné la certitude de ce fait. Le propriétaire de l'église nous fit observer que l'espace qui la sépare du chemin était autrefois couvert de tombes, et que le champ, de la contenance de plusieurs hectares, situé au nord, en est rempli à un mètre de profondeur. Les débris de plusieurs de ces tombes sont employés, comme moëllons, dans les constructions du voisinage et les murs des jardins. Les couvercles des tombeaux en pierre blanches

s'est emparé, sans titre, du bien de la commune. Les autorités locales en ont vendu pour plaire à des riches, c'est ce qu'on remarque dans les communes rurales mal administrées. Pour mettre fin aux empiètements, en 1854, on a levé de cette place un plan qui est déposé à la mairie.

sont convexes comme ceux de Quarré, et les autres sont plats et plus épais, parce que la pierre a moins de consistance. On venait d'en découvrir un doublé en plomb, dans lequel on n'avait trouvé qu'une dent et quelques fils d'or, provenant d'un personnage de distinction, enterré avec les ornements de sa dignité. Ainsi, on vendait à Autun des tombeaux en pierre du pays et d'autres plus élégants sortis du magasin de Quarré.

Nous avons vu récemment le curé de Brèves, paroisse située à deux lieues en deçà de Clamecy, et environ douze de Quarré, qui nous a assuré que son vaste cimetière, à un mètre trente-trois centimètres de profondeur, est, pour ainsi dire, pavé de tombeaux, et que la tradition est unanime pour attester qu'ils viennent de Quarré. Le grain de pierre qu'il a examiné avec soin, est le même dans les deux endroits. On en trouve fréquemment de semblables à Clamecy.

Quoique la ville d'Auxerre soit à la portée de belles carrières, elle fit aussi usage de ces tombeaux répandus dans le commerce : nous en avons vu provenant de la nef de l'église de Saint-Germain, démolie en 1822, qui venaient certainement des carrières de Champrotard.

Le fossoyeur de Saint-Brancher, à six kilomètres de Quarré, en rencontre souvent et il n'hésite pas à les briser, s'ils ne coïncident pas avec la fosse qu'il a commencée. Ils ont dû leur conservation à l'étendue du cimetière qui se prolongeait autrefois à cinquante pas autour de l'église ; depuis que ses limites sont resserrées, ce qu'il en reste ne tardera pas à disparaître. Nous connaissons plusieurs endroits de celui de Quarré où il s'en trouve (1).

(1) En 1854, lors de l'inhumation de notre bonne mère, les fossoyeurs découvrirent, au pied du mur de l'église, au nord, un tombeau vide, mais bien conservé, où son corps fut déposé. Notre bien-

Le cimetière de Saint-André-en-Morvan a donné lieu à plusieurs découvertes de ce genre. En 1845, on trouva dans un champ peu éloigné de l'église un tombeau renfermant un squelette avec son armure. Des découvertes partielles ont eu lieu à Saint-Brisson, à Rouvray, à Sainte-Magnance, où l'on voit deux tombes dans la cour de la cure. Les anciens cimetières, voisins de Quarré, devenus trop petits à cause de l'accroissement de la population ont vu retirer successivement toutes celles qui s'y trouvaient; nous ne doutons pas qu'on en rencontre un jour sous le pavé de nos églises.

Voici un fait qui montre combien les grands monastères en étaient abondamment pourvus. En 680, Achard, abbé de Jumièges, fit enterrer dans des cercueils de pierre quatre cent quarante-deux moines, morts en trois jours, et l'histoire ne dit pas que l'approvisionnement du monastère fut épuisé par tant d'inhumations. Le privilège d'être enterré dans les couvents a toujours été très-recherché, c'est pourquoi les abbés avaient des tombeaux à la disposition des familles qui y apportaient leurs défunts.

Une circonstance extraordinaire obligea d'employer, à la fois, tous ceux qui étaient entassés sur la place publique de Quarré. Une grande bataille dont nous avons déjà parlé, se donna, en 925, entre les Français et les Normands, elle fut sanglante et décisive; les Normands y perdirent plus de huit cents hommes, et les Français plusieurs milliers. On évalue la totalité des morts à six mille. Les Normands défaits complètement prirent la fuite dans

aimé père étant décédé quelques mois après, fut honoré d'une pareille sépulture. Deux ans plus tard un bas côté ajouté à l'église les renferma dans son enceinte. Cette note est pour éviter les méprises qui pourraient avoir lieu, dans la suite, à leur occasion.

les bois. Les généraux français, maîtres du champ de bataille, s'emparèrent de toutes les tombes qui couvraient la place et s'en servirent pour inhumer les officiers et les soldats, croyant récompenser, par cette sépulture distinguée, ceux qui avaient succombé en défendant le trône et l'autel. Les Normands, au contraire, furent enterrés ignominieusement dans de grandes fosses communes. La tradition et l'histoire sont d'accord sur ce fait. Nous ne rapporterons pas les preuves que nous en avons données dans une notice sur ce combat, publiée en 1857.

Il n'a pas fallu moins de deux mille tombes pour donner la sépulture à tous les Français restés sur le champ de bataille, on en mit plusieurs dans chacune, comme on le voit par la découverte, au dix-huitième siècle, d'un tombeau qui contenait trois corps rangés avec ordre : l'un d'eux avait sur le front une ouverture à y couler le doigt, marque de la blessure qui lui avait donné la mort. Il est probable que, pour hâter les inhumations, on aura rempli de corps un certain nombre de tombes que l'on aura ensuite recouvertes avec soin, en les laissant sur la terre, comme on faisait ailleurs. Ce grand nombre de tombeaux laissés sur le sol ou enfoncés dans la terre, ont jeté dans l'étonnement toutes les générations qui se sont succédées depuis cette époque. Sans remonter au-delà des deux derniers siècles, on a trouvé sur la vaste place de Quarré des centaines de tombes déposées dans la terre, renfermant, avec des ossements humains, des sabres, des épées, des éperons, des pendants d'oreille et même des pièces de monnaies. Le large emplacement qui servit à ces inhumations, envahi dans la suite par les particuliers, a fourni jusqu'à nos jours de ces découvertes intéressantes. Elles ont lieu en creusant des fondations, des caves, en arrachant des arbres. Nous n'entrons pas dans le détail de celles dont parle Boequisot, ni

de celles que nous avons rapportées à l'occasion de la bataille de Montculan. Ceux qui ignoraient qu'un combat eût été livré à Quarré, ou qui n'admettaient pas ce sentiment, faisaient mille conjectures.

Le magasin, épuisé par tant d'inhumations à la fois, ne tarda pas à se recomposer. L'emploi qu'on avait fait de ses tombeaux, lui donna de la célébrité et agrandit ce genre de commerce. Bocquillot, qui écrivait en 1724, dit dans sa notice : « Il y en avait un si grand nombre à la surface de la terre, il y a environ cinquante ans, que la tour du clocher (1), la voûte du chœur, la sacristie en ont été bâties et l'église pavée. Il en reste une grande quantité dans le cimetière qui environne l'église et il y en a encore d'enfouies dans la terre. »

Cette branche d'industrie prospéra jusque dans le quatorzième siècle, époque où l'on cessa à peu près de s'en servir. La nécessité où l'on fut dans les villes de déplacer ces masses immobiles qui occupaient pour toujours l'espace où on les avait logées; la difficulté d'avoir sous la main, des cercueils en pierre, diminua le scrupule de remuer la cendre des morts. Bientôt on crut, en se servant de cercueils en bois, ne rien perdre du respect que la religion inspire pour leurs restes mortels. Les grandes familles se crurent dédommagées en obtenant d'être inhumées dans les églises.

Ce retour à l'ancienne coutume fit tomber le prix des tombes, on les employa à toutes sortes d'usages. En voici un exemple frappant : On commença en 1857 la démolition de l'ancienne église de Dun-les-Places, à deux lieues de Quarré, sur les bords escarpés de la Cure. C'était un édifice très-simple, de style roman, qui appartenait au quatorzième siècle. L'abside ou rond-point, était

(1) C'est l'ancien clocher démoli en 1786.

soutenu au-dehors par trois piliers boutants de vingt-cinq centimètres de saillie, sur soixante-six de largeur et trois à quatre mètres de hauteur, dont toutes les pierres provenaient de tombes rompues ; mais voici qui est plus merveilleux : le rond-point, à sa naissance, rentrait de quatre-vingt-trois centimètres, et laissait à découvert les angles des murs de l'église, qui paraissaient en très-belles pierres de taille, auxquelles on attachait d'avance beaucoup de prix ; mais quel ne fut pas le désappointement, lorsqu'en démolissant, on reconnut que c'était des tombes sciées en deux, polies en dehors et remplies au-dedans de maçonnerie. Elles étaient posées avec tant d'art, que les plus fins archéologues et les plus habiles architectes n'auraient pu reconnaître la fraude. Il n'en avait pas fallu moins de vingt pour exécuter ce travail.

Ce n'est pas tout : l'église était voûtée en planches ; mais l'abside, profonde de six mètres, avec une même largeur et une pareille élévation sous clef, était en partie voûtée en pierres de tombes. On remarquait, avec intérêt, une arcade de cette même pierre, partant du sol et formant la tête de la voûte, les clavaux étaient coupés avec tant de régularité en largeur et en épaisseur qu'ils en ornaient admirablement le frontispice. La fenêtre de l'abside, pour plus d'élégance, était aussi bâtie entièrement de débris de tombes, du reste, les moëllons des murs étaient mêlés avec ces mêmes pierres. Il n'y avait que dans la tour (1) du clocher, bâtie au dix-septième siècle, que l'on n'en remarquait point.

Boileau, dans son manuscrit d'*Anecdotes avallonnaises*,

(1) Cette tour établie en avant de l'ancien portail, avait six mètres carrés, compris un petit escalier engagé dans les murs. Elle était bâtie en moëllon, sauf deux piliers boutants en granit.

va bien plus loin, il dit que chaque paroissien en a une quantité qui servent d'auges.

Lorsqu'on ajouta deux bas-côtés à l'église de Quarré, l'un en 1846 et l'autre deux ans après, et quand on bâtit les deux chapelles du chœur en 1857, on trouva dans la démolition des vieux murs, assez de pierres provenant de tombes brisées, pour faire toutes les voûtes. Ajoutons que dans les maisons des particuliers, dans les cours, dans les jardins, on rencontre ça et là des tombes appliquées à divers usages.

Ce qu'il en restait, en 1724, était déposé sur la place publique qui se prolongeait depuis l'étang qu'on voit en arrivant d'Avallon, jusque dans le Champculan, sur une longueur de mille pas, au rapport de Bocquillot qui l'avait mesurée, et que nous avons trouvée exacte. De Mautour, qui écrivait depuis qu'on en avait retranché l'ouche de la cure ne trouve plus que six cent soixante pas, avec une moindre largeur. Il ajoute que les tombes qu'il y a trouvées s'élèvent à plus de deux mille, et qu'un grand nombre ont été brisées pour bâtir et pour faire de la chaux.

Vers 1780, M. Bégon, curé de Quarré, abaissa la place publique de un à deux mètres et en mit à découvert un grand nombre. Désirant aussi la débarrasser de celles qui l'encombraient, il les brisa impitoyablement pour les faire entrer dans diverses constructions, telles que la nouvelle tour du clocher, les deux chapelles latérales de l'église et une maison curiale qu'il bâtissait à grands frais. Un de ses prédécesseurs, nommé Magdelénat, ayant fait en 1747, une clôture autour du cimetière qui environnait l'église, en remplacement d'une autre composée, en partie de tombes, en avait renfermé dans cette enceinte deux cent vingt-six, disposées en quinze rangées, les pieds tournés vers l'orient, selon la manière d'inhumer des chrétiens. Elles servent à recouvrir en dehors les fosses des morts.

Ces dernières, les seules qu'on puisse montrer aux étrangers, diminuent, chaque jour. Des particuliers en ont enlevé pendant la nuit pour leur utilité privée, les fossoyeurs en ont brisé quelquefois en les déplaçant, avant que le cimetière ne fût reporté sur le chemin de Mennemois. Si les autorités locales savent apprécier ces monuments des temps anciens, qui ont donné un surnom à leur commune et lui ont acquis une certaine célébrité parmi les bourgs de France, ils les rangeront de nouveau, par ordre, et veilleront, avec soin, à leur conservation.

On vient d'en découvrir, avec la charrue, deux, sans couvercle, dans le Champculan, c'est-à-dire dans le lieu où l'on se battit, en 925, ce qui rappelle ce passage d'un poète français :

Un jour le laboureur dans ces mêmes sillons
Où dorment les débris de tant de bataillons,
Heurtant avec le soc, leur antique dépouille,
Trouvera sous ses pas, des dards rougés de rouille.
Entendra retentir les casques des héros,
Et d'un œil étonné contempera leurs os(1).

Un magnifique tombeau en pierre de grès, avec son couvercle en arête, pareil à ceux d'Autun, vient d'être trouvé dans *la Chagnie*, non loin du Champculan, à la tête du versant qui regarde la forêt; il était rompu et presque découvert parmi les genêts (2). En 1858, en creusant une cave, sur le côté ouest, de la place publique, on rencontra deux tombes; l'une retournée, couvrait un corps dont

(1) Delille, traduction des *Géorg.* de Virgil.

(2) Ses débris sont employés comme pierres angulaires dans une bâtisse près de la cure.

les ossements étaient d'une grosseur peu commune, l'autre, sans couvercle, en contenait un second. La terre environnante, dans laquelle on remarqua des ossements, fait croire qu'elle avait fait autrefois partie du cimetière, ou qu'elle avait été remuée pour en extraire des tombes. On mit à découvert une petite construction, en hémicycle, bâtie uniquement en pierres de tombes, dont on ne put connaître la destination. Nous ne rapporterons pas d'autres découvertes peu importantes, comme de tombes sans couvercle, soit dans le cimetière, soit dans les jardins (1).

Ce qui a le plus embarrassé nos chroniqueurs, c'est la difficulté de rendre compte des tombeaux trouvés vides dans le sein de la terre, quoique bien fermés. La bataille gagnée contre les Normands lève cette difficulté. Plus de neuf cent trente ans se sont écoulés depuis ce combat mémorable. Les corps que l'on a déposés alors dans des tombes, ne doivent laisser aujourd'hui qu'un peu de poussière, sauf de rares exceptions, or on enseigne, en médecine, qu'un corps humain, réduit en poudre, peut tenir dans le creux de la main. Cette cendre répandue au fond d'un tombeau, sur une longueur de deux mètres, est absorbée par les inégalités de la pierre, au point qu'il paraît vide.

Ceux qu'on voit dans le cimetière viennent moins des marchands qui les auraient abandonnés faute d'acheteurs, que de ceux que l'on retira de la terre. Les simples particuliers firent commerce de ceux qu'ils purent extraire de leurs champs, de leurs jardins ; ceux qui se brisaient servaient à paver le seuil et le foyer des maisons, ou en-

(1) Les couvercles qui gênaient la culture, avaient été enlevés à une autre époque.

traient dans les constructions; la fabrique en vendit aussi pour faire des abreuvoirs.

On raconte, à ce sujet, que le fermier du fief de Saint-Aubin, hameau de Saint-Brancher, en acheta pour cette destination et que ses trois chevaux moururent au bout de quelques jours. Il attribua cet accident à la tombe qui avait probablement servi à quelque saint personnage; il la déposa auprès de la chapelle du lieu où on la voit encore, quoique l'édifice religieux soit tombé en ruines. On rapporte que le même malheur arriva au seigneur de Grésigny, qui en avait aussi acheté une pour servir d'abreuvoir.

Il résulte de ces rapprochements, qu'à l'époque où se livra la bataille contre les Normands, les tombes étaient d'un usage général pour la classe aisée, que l'entrepôt de Quarré était considérable et ses propriétaires fort riches, qu'ils faisaient des envois dans des contrées éloignées. Quel spectacle que celui de ces tombeaux, lorsqu'on les transportait à travers les villes et les campagnes pour les conduire à leur destination. Ils rappelaient le néant de la vie et les fins dernières de l'homme. Aucun n'était enlevé sans qu'une famille ne fût plongée dans l'affliction. Maudit l'homme au cœur dur, dont le corps était déposé dans l'une de ces bières sans qu'une larme eût été versée.

Quelques unes portent des marques évidentes du christianisme. Tantôt ce sont des croix de Saint-André gravées sur un côté de la tombe dont elles occupent toute la longueur, tantôt on remarque, en relief, sur certains couvercles, des croix de dix centimètres de largeur, dont la branche principale se prolonge jusqu'à l'extrémité. Elles ont été prises, quelquefois, par des visiteurs, pour des épées gauloises. En agrandissant la sacristie, en 1833, on rencontra dans l'ancien mur une tête de couvercle

ayant en relief une croix pareille à celle que l'on porte comme décoration, et n'ayant que quatre branches. Une autre tombe du cimetière est ornée sur un côté d'un écusson rongé par le temps, provenant sans doute, d'un preux du moyen-âge. C'est à tort que de Mautour a écrit dans sa notice : « Point de marques de christianisme sur ces tombeaux. Il n'y en a qu'un sur lequel on ait vu une croix gravée et sur un autre un écusson qu'on ne peut déchiffrer. » Sa notice, comme celle des autres, n'est basée que sur des hypothèses et des tâtonnements continuels. Cependant presque tous s'accordent à dire que Quarré renfermait autrefois un magasin considérable de tombeaux pour le service des villes voisines.

Leur longueur est depuis un mètre soixante jusqu'à deux mètres seize centimètres, en comprenant l'épaisseur de la pierre, qui est de six à huit centimètres. Leur largeur est à la tête de soixante centimètres et aux pieds de trente-sept, environ. Les couvercles sont des demi tombeaux arrondis et polis au dehors, mais bien plus épais que ceux qu'ils doivent couvrir. En sorte qu'un sarcophage posé sur le sol, avec son couvercle, comme on le faisait quelquefois, mettait par son poids, le corps qu'il renfermait à l'abri des profanations, On en voit de petits destinés aux enfants, et de très-grands pour se conformer au goût des familles (1).

Les observateurs remarquent quel'on si s'en servait de nouveau, on ne leur donnerait pas plus de perfectionnement, car ils sont taillés et battus au marteau, à petit grain. L'intérieur est creusé avec beaucoup de régularité, ce qui montre que les tombiers, uniquement occupés à ce genre de travail, l'avaient amené à une grande perfection.

(1) Aujourd'hui on veut que les cercueils soient très-grands.

Nous touchons à une époque où l'on trouvera rarement des tombeaux dans le sein de la terre, parce qu'elle a été remuée de toutes parts. On rencontrera plus rarement encore, en les ouvrant, des vestiges de la bataille de Montculan, car le temps, après un laps de près de mille ans aura bientôt tout dévoré. Ainsi s'effacent, peu à peu, les traces de ce grand drame dont le succès répandit l'allégresse dans toute la France.

Les tombes, ces beaux monuments de la piété de nos pères pour conserver les restes vénérés de ceux qui avaient été les objets de leur tendresse pendant la vie, se détruisent aussi insensiblement et réclament, nous le répétons, toute la sollicitude des curés et des maires de la localité pour passer à une postérité reculée (1).

HENRY,

Curé-Doyen de Quarré-les-Tombes.

(1) Voici les principaux auteurs qui ont écrit sur les tombeaux de Quarré: Bocquillot, *dissert.*, Lyon, 1724 et 1726; Lebeuf, *Journal de Verdun*, juillet 1724; *Journal des savants*, novembre 1725; *Mercure*, février 1728; Courtépée, *Descript. hist. de la Bourgogne*; Moreau de Mautour, *Hist. de l'Académie des sciences et belles-lettres de Dijon*; Paganol de la Force; le P. Nicéron T. 8. p. 407; *Abrégé de l'hist. ecclésiastique de Racine*, T. 12, in-12, p. 440; *Dissertat. de Thomassin sur les Antiquités de Bourgogne*, Dijon 1725 et 1626, in-8°; Moreri, Lamartinière, *Encyclopédie méthod.*; d'Expilly, *Mém. de l'Académie des Inscip.*; Th. Tarbé, *Recherches sur le départ. de l'Yonne*, p. 50.